

PLUM'INFOS

Fiche N°6 - Mars 2018

Responsable publication : Mr Gohel

☎ 02 96 86 00 64 fax : 02 96 86 19 77

E-mail : mairie.plumaudan@wanadoo.fr

Résumé de séances de Conseil

Séances du 13 décembre 2017 au 21 février 2018

♦ Approbation du PADD de Dinan Agglo

Le Conseil a approuvé les orientations générales du P.A.D.D. (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) de Dinan Agglomération. Les orientations générales sont les suivantes :

- renforcer l'attractivité de dinan agglo,
- poursuivre la stratégie d'accueil du territoire,
- accompagner le développement pour un territoire à vivre,
- assurer un développement démographique et économique, intégrateur d'une gestion durable des ressources et des risques,
- répartir la production de logements en limitant l'étalement urbain,
- développer l'attractivité du parc de logements existants,
- garantir un logement adapté pour tous.

♦ Transfert de la compétence assainissement collectif à Dinan Agglomération

Le Conseil a transféré cette compétence à compter du 01 janvier 2018. Tous travaux d'assainissement collectif seront réalisés par Dinan Agglomération. Pour les particuliers, les demandes de devis seront également à demander à Dinan Agglomération.

♦ Futur lotissement

Le lotissement qui va être créé en haut de Kerguéniac sera appelé lotissement « le hameau de l'épine ». Maîtrise d'œuvre : Le Cabinet « Atelier du Marais » de Fougères a été retenu pour un montant de 26 100 € T.T.C..

Une commission composée de conseillers municipaux suit ce projet. Ils ont commencé à travailler sur les premières esquisses.

♦ Location de la maison des associations pour pot après des obsèques

Le Conseil a décidé de mettre à disposition des personnes (habitant la Commune ou hors commune) les salles de la maison des associations pour offrir un pot après des obsèques. Le montant de la location s'élève à 30 euros.

♦ Résidence Séniors

Le projet présenté par Dinan Habitat a été accepté par le Conseil, à savoir la construction de 7 logements et d'une salle commune de résidence intermédiaire. Le permis de construire va être déposé courant mars 2018 ;

Le Conseil a validé le nom de cette résidence : « Résidence des hirondelles - Rue du champ de foire ».

Maîtrise d'œuvre pour la viabilisation

Le Conseil a confié la maîtrise d'œuvre pour la viabilisation au Cabinet E.C.R. environnement de la Chapelle des Fougeretz (35) pour un montant de 8 515 € H.T..

Co-maîtrise d'ouvrage pour la construction

Une convention a été établie entre la Commune et Dinan Habitat pour la co-maîtrise d'ouvrage.

♦ Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.)

La Commune a conduit l'élaboration d'un PCS en application de la loi du 13/08/2004

concernant la prévention des risques. Le PCS est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux (élus, agents municipaux, bénévoles...) en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection des populations. Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques. Pour une information détaillée et très complète des administrés, une version PCS est consultable en Mairie et sous peu sur le site internet de la Commune.

♦ Aménagement de la partie centrale du bourg et de la Rue de la Fontaine Saint Maudan

Les travaux doivent être réalisés par l'entreprise Colas de Saint-Quinoux. Ils vont commencer courant mars, pour une durée d'environ 6 mois. Pendant ces travaux, les conditions de circulation, de stationnement et d'accès aux habitations et aux commerces pourront être perturbées, comme elles y ont déjà été pendant les travaux sur le réseau d'eau potable. Le Conseil en est conscient mais est convaincu que vous saurez faire preuve de compréhension et de patience malgré ces désagréments.

♦ Terre attitude 2018

Les jeunes agriculteurs du secteur Caulnes-Broons vous donnent rendez-vous les 25 et 26 août 2018 à Plumaudan pour la fête agricole : TERRE ATTITUDE. Cette fête aura lieu à Plumaudan et non à Caulnes comme prévu. Le terrain choisit à Caulnes a été refusé, cause : une canalisation de gaz.

Terre attitude, ce sera 2 jours de fête pour promouvoir l'agriculture et animer le milieu rural. D'autres informations sur le programme

de ces deux jours vous seront communiqués ultérieurement, mais prenez déjà date !!!

☞ Recrutement personnel

Depuis le 20 novembre 2017, le Conseil a recruté Monsieur David DALIBOT, en qualité d'Adjoint technique (stagiaire). Il travaille avec Cédric Stafford aux services techniques.

☞ Dispositif d'aide financière pour la réhabilitation d'un logement

Pendant 3 ans, les habitants ont pu, pour certains, bénéficier d'un dispositif d'aide financière pour la réhabilitation de leur logement. Ce dispositif était animé par Soliha Côtes d'Armor, il a pris fin en 2017 et Dinan Agglomération a relancé un nouveau programme sur 39 communes qui sera animé par l'opérateur Citémétric. Désormais, vous pouvez toujours être accompagnés mais le numéro à appeler est celui de l'Espace Info énergie au 02 96 87 42 44 - infoenergie@dinan-agglomeration.fr

Dates à retenir :

Le samedi 31 mars : Couscous à emporter de la Fnaca

Le samedi 07 avril : Bal organisé par Plum'Country

Le dimanche 15 avril : Rando gourmande - Pacl

Le samedi 21 avril : Repas - Sté de chasse

Le samedi 08 mai : Classes 8

Le mardi 01 mai : Vide-greniers de l'Amicale Laïque au terrain des sports et Puces créatives de Pacl à la maison des associations

Le samedi 02 juin : théâtre des jeunes - Pacl

Le dimanche 17 juin : Poulet grillé des chasseurs (à emporter)

Le dimanche 24 juin : Trail des craquelins

Les 06, 07 et 08 juillet : Déplacement à Montéon Communes aux noms burlesques (vous pouvez encore vous inscrire ! site internet Pacl)